



Anancy Lac Pêche

# A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

## Compte rendu

Date : 21 mai 2019

Référence : 2019.05.005

Version : 1.0

---

**Objet :** Conseil d'administration (CA) d'Anancy Lac Pêche (ALP)

**Date :** 07 mai 2019 à 18 h 30

**Lieu :** Locaux de l'ALP à ANNECY

---

**Présents :** P. BOUTILLON  
P. BOUCHARD  
P. DARSY  
R. DECARRE  
R. LOSTE  
JP DUFRESNE  
JL. GASSMANN  
C. GRISOLET  
G. LAMOUILLE  
Y. MAGNANI  
B. MAGNIN  
J. ZAMBIANCHI  
G. ZAMBIANCHI  
Q. TISSOT

**Excusés :** A. CHAMPRENAUT  
P. DEKETELAERE  
JP DURAND  
D. MILHOMME  
R. VALLA

---

**Destinataires :** Participants + excusés

**Copies :**

## **1. DEBRIEFING DE L'INTERLAC DU LAC D'ANNECY**

L'interlac du lac d'Annecy a été organisé par l'ALP le samedi 27 avril 2019 et s'est bien déroulé avec un vrai succès.

Les prises en feras dans les bordures ont été bonnes et les participants étaient très satisfaits.

Pour les accompagnateurs venus d'Annecy le Vieux en bateau : le temps de navigation a été trop long et a limité significativement le temps de pêche. Il conviendra de revoir ce point lors du prochain interlac qui sera organisé au lac d'Annecy

Le classement des équipes du concours de pêche est le suivant :

1<sup>er</sup> Gagnant : équipe de Paladru : moyenne 1.5 kg / pêcheur

2<sup>ème</sup> gagnant : équipe du lac de Lafrey : 2 pêcheurs uniquement

3<sup>ème</sup> gagnant : équipe du lac Annecy

Sur un total de 6 équipes représentées.

## **2. POINT SUR LA REGLEMENTATION DU BROCHET**

Le CA a évoqué des souhaits d'harmonisation nationale de la réglementation du brochet :

- Proposition d'augmentation de la taille minimale du brochet de 50 cm à 60 cm
- Proposition de limiter le nombre maximum prises de brochet à 2 unités par jour
- Harmoniser les dates d'ouvertures : 3<sup>ème</sup> samedi d'avril

Vote du CA : 9 pour et une abstention

## **3. PREPARATION DE LA PRE-COMMISSION CONSULTATIVE**

La pré-commission consultative se déroulera le 22 mai après-midi. Participation de Pierre Boutillon et Patrick Bouchard.

Demande de l'augmentation de la taille des ombles de 26 cm à 30 cm avec une argumentation sur les critères suivants :

- L'augmentation de la taille des ombles souhaitée est liée au fait que la reproduction naturelle des ombles débute à partir de 30 cm,
- Un souhait d'harmonisation de la taille des ombles avec tous les autres lacs Alpains qui ont une taille minimale de 30 cm pour les ombles, y compris le petit lac de Lafrey
- M. Gabin Jésus, chargé de mission à la Fédération de Pêche de Haute Savoie propose d'augmenter la taille des ombles à 30 cm.

Evolution de la réglementation du brochet sur la base des propositions votées par le CA et détaillées au paragraphe 2 du présent CA.

## **4. PREPARATION DE LA JOURNEE DE NAVIGATION**

La journée de navigation se tiendra le dimanche 02 juin.

Organisation de 4 rotations avec le bateau de l'école de pêche : Guy Lamouille

- 10 h - 11 h 30 : Guy Lamouille et Pierre Boutillon + accompagnateur : Roland
- 12 h - 13 h 30 : Guy Lamouille et Pierre Boutillon + accompagnateurs Patrick + Alain
- 13 h 30 – 15 h : Guy Lamouille et Pierre Boutillon + accompagnateurs Patrick + Alain
- 15 h – 16 h 30 : Guy Lamouille et Pierre Boutillon + accompagnateurs Patrick + Alain

## **5. PREPARATION DE L'OPEN FLOAT TUBE**

L'open float tube était prévu initialement le dimanche 9 juin à Talloires : baie d'Angon avant la réserve d'Angon. Le référent pour l'organisation de la manifestation est Romain Loste. Le dossier a été envoyé à la DDT 74 et la mairie de Talloires a été prévenue mais n'a pas donné son accord à ce jour.

Au regard du risque, il a été décidé de reporter l'animation d'Open float tube à fin septembre.

Pas de date de fixée : attendre l'accord de la mairie de Talloires pour communiquer concernant l'organisation de la manifestation d'open float tube.

Tarif : 40 € d'inscription pour un adulte et 20 € pour les jeunes. Manifestation non intégrée dans le challenge. Limitation du nombre de participants à 40. Organisation de 2 manches : 8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30

Repas avec le restaurant situé à côté ou fourni par un traiteur : **à définir**.

Une tente sera fournie par l'ALP : 3 m x 3 m

RDV en bas de Talloires sur les presqu'îles d'Angon, à côté de la plage à la sortie du ruisseau d'Angon : bord de l'eau

Lots : démarchage des magasins de pêche / autres organisateurs.

Romain adressera un mail aux membres du CA de l'ALP pour les solliciter au niveau de l'organisation de la manifestation de l'open float tube en définissant l'aide dont il souhaite disposer, en définissant les actions à réaliser et le planning associé.

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

a) Déblocage : 1 million d'euros débloqués par le SILA dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> tranche pour effectuer des travaux pour la protection des roselières

b) Navettes sur le lac d'Annecy : 2 navettes organisées avec des bateaux de 12 personnes : 0.1 % de la circulation routière en moins. Pas d'intérêt : l'ALP ne comprend pas la mise en place de telles navettes sur le lac d'Annecy qui ne permettent pas de réduire la circulation routière et présentent un intérêt négatif sur le lac d'Annecy

c) Banderole sur les stages de pêche à fixer dans les locaux de l'ALP : bien fixer la banderole : indiquer que les stages sont organisés pendant les vacances scolaires.

Bons retours au niveau des stages de pêche avec la banderole de l'ALP

Prévoir la possibilité d'enlever la banderole : dimension actuelle : 4 m par 1.20. Demander un 1<sup>er</sup> devis par sérigraphie complète sur un support complet : Patrick Bouchard. Proposition alternative à proposer par Guy Lamouille

d) Reportage sur l'école de pêche : la journaliste Carole Latouche a effectué un reportage sur l'école de pêche qui sera prochainement publié dans le site internet.

e) Inviter Christophe Laugier et son adjoint Simon de l'école de pêche pour le prochain CA : maison des guides de pêche

f) Point concernant la pisciculture de l'ALP :

Des taches ont été constatées sur les bassins de la pisciculture. Un courrier va être envoyé prochainement pour signaler le problème à l'entreprise.

g) Lettre auprès de la mairie de Sevrier : sur les coûts rédhibitoires du parking pendant l'été : à rédiger par JLG

## **7. DATES DES PROCHAINS CA**

Les prochains CA se tiendront :

Mardi 4 juin 2019 à 18 h 30